

Ville de Malakoff

DECISION MUNICIPALE N° DEC2025_19

Direction : **Direction Culture**

OBJET : Sollicitation d'une subvention de fonctionnement auprès du Centre National du Livre (CNL) dans le cadre du dispositif d'une aide à la réalisation de manifestations littéraires à une manifestation nationale au titre du projet « Partir en livre »

Madame la Maire de Malakoff,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-22 26°, L.2122-23, L.2331-4, L.2331-6 et L.1111-4 ;

Vu la délibération n°DEL2020-19 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 relative à la délégation de pouvoir attribuées au Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 26° du code général des collectivités territoriales ;

Vu les conditions de demande de subventions déterminées par le Centre Nationale du Livre (CNL) ;

Vu l'appel à projet intitulé « Partir en livre » lancé par le CNL au titre de l'année 2025 ;

Considérant les possibilités d'aides financières proposées par le CNL au titre des aides à la réalisation de manifestation littéraires ;

Considérant que la ville de Malakoff souhaite renouveler sa participation à la manifestation nationale « Partir en livre » et mettre en œuvre dans ce cadre le projet de « Lisez l'été », manifestation littéraire proposant des rencontres avec des auteurs/autrices et des ateliers à destination des jeunes publics ;

Considérant que la ville peut bénéficier du concours financier du CNL afin de financer le projet susmentionné ;

DÉCIDE,

Article 1 : DE SOLLICITER une subvention auprès du CNL dans le cadre des aides à la réalisation de manifestations littéraires participant à une manifestation nationale au titre de l'appel à projet « Partir en livre » et de remettre à l'organisme financeur les pièces techniques et administratives à l'appui de cette demande.

Article 2 : DE DIRE QUE la demande de subvention porte sur un montant de 4 000 € (quatre mille euros) T.T.C correspondant à 19,7% des dépenses globales du projet estimées à 20 300 € (vingt mille trois cents euros) T.T.C.

Article 3 : DE DIRE QUE les recettes en résultant seront perçues sur la ligne 7471 de l'exercice budgétaire concerné.

Envoyé en préfecture le 27/01/2025
Reçu en préfecture le 27/01/2025
Publié le
ID : 092-219200466-20250123-DEC2025_19-AR



Article 4 : DE SIGNER les documents annexés à la présente décision : compte rendu financier 2024, attestation de rémunération des auteurs, budget prévisionnel 2025 de Lisez l'été, courrier de demande de subvention

Article 5 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet du département des Hauts-de-Seine, Madame la Trésorière municipale, remise à l'intéressé et publiée électroniquement.

Fait à Malakoff, le 10 janvier 2025

La Maire,
Jacqueline BELHOMME

*La Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

COMPTE-RENDU FINANCIER 2024
BENEFICIAIRE : Mairie de Malakoff

ville de Malakoff

I- Dépenses		
	PREVISIONNEL 2024 (TTC)	REALISE (TTC)
DEPENSES ARTISTIQUES (rémunération auteurs, intervenants, expositions, spectacles)	9000	13369,62
DEPENSES TECHNIQUES et LOGISTIQUES (dont transport, hébergement)	1500	1125,47
COMMUNICATION	2000	7119,84
COUTS DE STRUCTURE (masse salariale)	3000	3000
TOTAL	15500	24614,93
II- Financement		
	PREVISIONNEL	REALISE
Subvention : Etat (CNL)	4500	4500
fonds propres ville	11 000	20114,93
TOTAL	15500	24614,93

Certifie l'exactitude et la réalité des charges et des produits figurant dans le compte rendu financier et leur affectation au projet subventionné
A Malakoff, le 10 janvier 2025
Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff



ATTESTATION DE RÉMUNÉRATION DES AUTEURS DANS LE CADRE D'UNE MANIFESTATION LITTÉRAIRE ORGANISÉE EN 2025

Je soussignée **Madame Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff, représentante légale de la ville de Malakoff**, dont le siège est 1 place du 11 novembre 1918, atteste que l'ensemble des auteurs (écrivains, illustrateurs, traducteurs...) invités dans le cadre de la manifestation **Lisez l'été** seront rémunérés pour chacune de leurs interventions, sans qu'ils aient à en faire la demande, dans le strict respect de la grille de rémunération minimum ci-dessous et qu'il ne sera demandé aucune participation financière à quelque titre que ce soit aux auteurs invités.

GRILLE DE TARIFS APPLICABLES AUX MANIFESTATIONS SE DEROULANT EN 2025

TARIF <u>MINIMUM</u> POUR L'AUTEUR		PRIX T.T.C.
DEMI-JOURNÉE D'INTERVENTION	2 INTERVENTIONS MAXIMUM DANS LA MÊME DEMI-JOURNÉE (UNE DEMI-JOURNÉE S'ENTEND COMME LA MATINÉE, L'APRÈS-MIDI OU LA SOIRÉE)	308,01 €
JOURNÉE D'INTERVENTION	3 INTERVENTIONS MAXIMUM DANS LA MÊME JOURNÉE	510,56 €
PLATEAU	TARIF APPLICABLE À PARTIR DE 3 AUTEURS INVITÉS À UN PLATEAU OU À UNE TABLE-RONDE, SINON TARIF DEMI-JOURNÉE (SI 1 OU 2 AUTEURS INVITÉS)	183,00 €
LECTURE PERFORMANCE		488,01 €

Les montants sont indiqués hors contribution diffuseur

Fait à Malakoff le 10 janvier 2025

Jacqueline BELHOMME,
Maire de Malakoff



Ville de Malakoff - Partir en livre 2025
Budget prévisionnel Lisez l'été

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant		
Dépenses artistiques (rémunération auteurs, comédiens, intervenants, expositions, etc)	9300		
dépenses logistiques et technique (frais hébergement, restauration, transport, petit matériel ateliers)	1500	CNL	4000
communication (création graphique programme et affiches, impression et diffusion 17 000 exemplaires)	6500	Ville (fonds propres)	16300
frais de structure (matériel, RH, etc)	3000		
Total dépenses	20300	Total recettes	20300

Fait à Malakoff, le 10 janvier 2025

Jacqueline Belhomme, Maire de Malakoff

Mairie de Malakoff
Direction des affaires culturelles
1 place du 11 novembre 1918
92240 Malakoff

Centre National du Livre
53 rue de Verneuil
75007 Paris

Malakoff, le 10 janvier 2025

Mesdames, Messieurs,

En 2022, la ville de Malakoff participait pour la première fois à l'opération *Partir en livre* avec une nouvelle manifestation intitulée « Lisez l'été ». Avec le soutien financier du Centre national du livre, les actions et rencontres proposées autour du livre ont su toucher une grande diversité de publics et notamment les publics les moins familiers avec la lecture.

L'édition 2024, avec plus de vingt propositions de rencontres, spectacles, ateliers etc, 12 auteur.ice.s invité.es, a confirmé cet engouement pour l'opération

Forte de ce succès et des retours très favorables des habitants et partenaires, la ville reconduit cette manifestation en 2025 en impliquant comme les années passées la direction solidarité - vie des quartiers pour travailler plus particulièrement en direction des publics les plus éloignés des équipements culturels.

Les bibliothèques plein air s'installeront, avec différentes animations autour du livre (rencontres, ateliers), sur plusieurs sites de la ville permettant une présence de l'événement du nord au sud, dans les quartiers populaires.

Construit sur un mode partenarial, l'événement, piloté par la Direction des affaires culturelles, associera nos partenaires culturels et plusieurs directions (direction de l'éducation, de l'enfance, direction du cadre de vie, direction de la solidarité et des maisons de quartier).

Les librairies L'Ilot pages et Zyndar sont également partie prenante de l'événement en accompagnant les rencontres avec les auteurs par des ventes d'ouvrages, en organisant des ateliers ou visites de librairie avec des jeunes.

Afin de nous permettre d'accomplir au mieux le projet que nous portons dans le cadre de *Partir en livre*, j'ai l'honneur de solliciter un soutien financier de 4000 euros de la part du CNL.

Un dossier complet avec les pièces à l'appui sera déposé sur la plateforme dédiée de votre organisme.

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs, mes respectueuses salutations.

Madame la Maire
Jacqueline Belhomme